

Royal et Ayrault ne sont pas d'accord sur la forme du « référendum »

22 février 2016

Ségolène Royal s'est prononcée, dimanche 20 février, en faveur d'une consultation élargie autres départements de la région sur l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Les présidents de droite des quatre départements limitrophes ont demandé à être eux aussi consultés. « *S'ils réclament de voter, on ne va pas s'en plaindre* », a-t-elle estimé, lors de l'émission Le Grand Rendez-Vous sur Europe 1/Le Monde/iTélé.

En revanche, le ministre des Affaires étrangères et ancien maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, s'est déclaré en faveur d'un « *référendum* » sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes limité à la seule Loire-Atlantique. « *C'est ce qui a été dit, et cela me paraît le bon sens. Il faut que ce soit le périmètre le plus proche du territoire impacté* », a déclaré Jean-Marc Ayrault sur France 3.

Le chef de l'État avait annoncé le 11 février la tenue de ce référendum local pour permettre de sortir du « *blocage* » du projet.

► **Source :** *Ouest France* ;

Lire aussi :

Les conditions dont dépend la validité du référendum local sur Notre-Dame-des-Landes

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Royal-et-Ayrault-ne-sont-pas-d-accord-sur-la-forme-du-referendum>